

UNE MÉTROPOLE

ACCESSIBLE, CREATIVE, AU SERVICE DE SES HABITANTS

Union Démocratique du Grand Rouen (UDGR). Les élus du centre et de la droite de la métropole de Rouen

Février 2015

Risque majeur, enjeu majeur

La métropole de Rouen se construit dans l'urgence, sans que les conseils municipaux des 71 communes qui la composent soient convenablement associés. Cette précipitation n'est pas sans risque, elle peut demain priver les communes ou la métropole elle-même de ressources, de moyens qui manqueront à la capacité de développement de notre territoire. **Deux erreurs doivent donc être à tout prix évitées :**

- ⇒ **La précipitation** qui aggraverait les déséquilibres entre les moyens dédiés aux communes et ceux dédiés à la Métropole Rouen Normandie, conséquences d'évaluations trop rapides.
- ⇒ **La rigidité** qui empêcherait tout « retour en arrière », alors que la flexibilité doit être de mise pour éviter d'avoir à souffrir des inévitables erreurs liées à un nouveau fonctionnement et à une nouvelle répartition des compétences entre les communes et la métropole.

Gilbert Renard

Maire de Bois-Guillaume et Président du groupe UDGR

« La métropole ne doit pas se faire sans les citoyens qui doivent en être à la fois les premiers acteurs et les premiers bénéficiaires. »

Franck MEYER

Maire de Sotteville-sous-le-Val

Une métropole

- Accessible
- Attractive
- Dynamique
- Equitable
- Econome



Métropole Rouen Normandie



Des services publics accessibles à tous.

Qualité de service, qualité de vie

Les compétences de la métropole touchent au quotidien de ces habitants : voiries, transports en commun, production d'eau potable et traitement des eaux usées, éclairage public, aménagement des zones d'activités ... **la réactivité et l'efficacité du service public métropolitain est fondamentale.** Nous devons, plus qu'aujourd'hui, **évaluer nos politiques publiques et la performance de nos services pour mieux en rendre compte** à nos concitoyens.

Une métropole accessible et équitable

Dans ce territoire métropolitain, vaste et divers, chacun doit pouvoir compter sur **un niveau de service satisfaisant**, une bonne prise en compte de ses besoins. Le défi des années à venir est de doter notre territoire de **politiques publiques cohérentes** qui gomment peu à peu les différences issues des anciennes collaborations locales.

Passer d'une logique d'agrégation à une logique d'intégration

4 ans après la mise en place de la CREA il est largement temps de tirer un premier bilan des différences persistantes au sein de la métropole en terme de moyens d'intervention ou de services rendus à la population. Pour cela nous appelons de nos vœux un diagnostic détaillé, commandé à un organisme indépendant, qui puisse traduire en toute transparence l'accès aux services disponibles dans la métropole, pour ses habitants quelque soit leur lieu de vie.

Pour être durable, la métropole doit être **équitable** et des besoins exprimés de manière similaire à l'intérieur de secteurs à la typologie démographique comparable ne devront pas être traités de manière différente. **L'accès aux lieux d'études, de travail, de culture, d'activités sportives ou de loisirs doit être pensé à la fois globalement et localement.**



La métropole pour notre quotidien

« Dans la métropole personne ne doit avoir le sentiment d'avoir été oublié. La justice est le ciment de toute appartenance communautaire. »

*Hubert Saint
Maire de Saint Martin de Boscherville*

Capitale tertiaire du Nord-Ouest de la France

L'activité tertiaire est l'un des moteurs économiques essentiels de la Métropole Rouen Normandie : les services aux particuliers, la santé (avec un centre hospitalier régional universitaire tête du réseau de la santé en Haute-Normandie), l'action sociale, les transports, le secteur des assurances, ... **la promotion de notre territoire** doit s'appuyer sur une Haute Qualité de Service aux entreprises en lien avec la nouvelle région normande.

Une métropole connectée, « branchée » et reliée

Le développement du numérique passe par un plan plus volontariste du développement de la fibre afin de **proposer d'excellentes conditions d'accès aux réseaux numériques pour les entreprises et les particuliers.**

En lien avec l'Etat et la Région, l'incontournable contournement de Rouen et la mise en place de liaisons ferroviaires rapides (Ligne Nouvelle Paris Normandie) vers Paris et Caen, doivent être portés en concertation avec les populations, élus et tous les acteurs économiques de notre territoire afin de **fluidifier à la fois les liaisons internes et externes de la métropole.**



Des pôles d'excellence économique alliant recherche et innovation

Une métropole attractive, dynamique et mobilisée pour le développement économique

A côté des actions entreprises par la CREA (zones d'activités, pépinières et hôtels d'entreprises...) il apparaît essentiel de promouvoir les atouts de notre territoire à l'extérieur et, en particulier, sur le plan international. La Normandie est la région Française, après Paris, la plus connue par les sociétés étrangères et il convient de capitaliser sur cette notoriété pour développer notre propre image de marque. Nous devons faire connaître nos filières d'excellence, nos écoles, nos universités, et faire valoir notre situation géographique propice à l'épanouissement des industries (proximité de Paris, attrait du fleuve, prospérité des activités portuaires...). **La Métropole, en relation avec l'ensemble des acteurs économiques, doit « vendre » son territoire** non seulement auprès de ses habitants, mais surtout et avant tout auprès des industriels nationaux et étrangers afin de capter des projets de création de sites et d'équipements. Il nous faut : **une volonté métropolitaine de ré-industrialisation de notre territoire, notamment en lien avec l'activité portuaire et les entreprises implantées sur l'axe de la Seine ; encourager l'insertion des jeunes dans le monde du travail ; soutenir le développement des technologies innovantes (les biotechnologies, l'ingénierie écologique, le numérique).**

Attraction touristique !

Forte du label « villes et pays d'arts et d'histoire » qui lui a été attribué, la métropole doit, **renforcer le maillage de son offre touristique** (grands équipements, musées, monuments et sites classés, patrimoine local) en lien également avec **une offre d'activités de « sports de nature ».**



Une métropole économe et efficace

L'économie, l'emploi, l'équité territoriale, à ces trois défis doit s'ajouter celui d'une action publique de plus en plus contrainte financièrement. La Métropole n'échappera pas, à l'image de la nation et de nos communes, à la baisse significative de ses ressources propres dans les années à venir. Bâtir aujourd'hui une stratégie pour demain c'est prendre en compte cette réalité et chercher dès à présent **des sources de rationalisation de l'action Métropolitaine**.

La Métropole Rouen Normandie doit se recentrer sur ses missions primordiales, celles qui présentent une réelle plus-value pour les habitants de notre agglomération. **La subsidiarité de l'intervention de la Métropole vis-à-vis de ses communes membres ne doit pas la conduire à remplacer celles-ci dans tous les domaines de l'action locale**. Ainsi, la préservation de la santé humaine, la lutte contre les discriminations, les animations pour enfants le mercredi, l'aide apportée à la modification des rythmes scolaires et bien d'autres projets prêtés aujourd'hui à la Métropole, pour importants qu'ils soient, ne relèvent pas spécifiquement des missions institutionnelles de notre Communauté mais bien de celles légitimes des communes.

L'intervention de la Métropole doit donc se faire dans le cadre d'un pacte avec les communes, un pacte écrit, évolutif, dans lequel les responsabilités et les domaines d'intervention de chacun seront clairement définis. A ce titre, plusieurs propositions peuvent être formulées :

- **Débattre sans précipitation des champs de compétences**
- **Rechercher des partenariats au-delà des simples mutualisations**
- **Choisir la sobriété : l'heure n'est pas au défi architecturaux ostentatoires.**



La métropole ne serait rien sans les communes qui la composent.

Une métropole efficace, des communes respectées et responsables

La CREA s'est saisi en 2010 d'un nombre important de compétences sans qu'il y ait eu de véritable débat sur l'intérêt de les mutualiser à l'échelon intercommunal. Ce débat, que nous appelons de nos vœux aujourd'hui, doit se faire à la lumière des moyens financiers dont disposera dans les années à venir tant la Métropole que les communes. Cette démarche salvatrice doit éviter d'engager la Métropole dans des secteurs d'intervention dont l'intérêt mutuel peut être discutable.

Nous ne sommes pas opposés à l'expérimentation dans telle ou telle compétence, mais nous devons être prudents d'un point de vue strictement financier sur les interventions de la Métropole dans les champs de compétences des communes.